

Conditions générales de vente

Camping Les Ajoncs d'Or



Coordonnées

ALOA VACANCES - 27 rue des Marchais 85180 Les Sables d'Olonne Vendée – Pays de la Loire

02 51 23 02 30 - info@aloea-vacances.com

APE : Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (5530Z) - SIRET : 52138930400010

Capacités d'accueil

Il ne sera accepté que le nombre de personnes indiquées (y compris enfant en bas âge) pour une location d'hébergement et un seul véhicule par emplacement. Les informations données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément (dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi) devra être déclarée à l'arrivée. En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc.

Evolution des tarifs

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. ALOA VACANCES ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période. Les tarifs indiqués sur le site sont en euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de la date d'encaissement de l'acompte et de la totalité du prix. Tout changement ou modification du taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation pourront être répercuté sur le prix du séjour. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement de taux des taxes ou de celui de la TVA (10%). Inclus dans le tarif : eau, électricité, télévision (selon camping) stationnement 1 voiture, accès aux piscines et les animations proposées par le camping, qui se déroulent sur le site. Exclus : Frais de réservation, taxe de séjour, redevance écologique, assurance annulation.

Réservations, modalités de paiement

Attention : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation. La réservation est acceptée lorsque nous encaissons l'acompte (30 % de la somme totale + frais de réservation et assurance annulation). Paiement possible par chèque, carte bancaire, chèques vacances, Chèques Vacances Connect et espèces. Le solde du séjour est à régler 4 semaines avant votre arrivée (uniquement par carte bancaire, virement bancaire, chèques vacances ou Chèques Vacances Connect). Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglerez la totalité du séjour à la réservation par carte bancaire uniquement. La réservation est définitive après réception du solde de votre séjour. À défaut du paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée, ALOA VACANCES se réserve le droit d'annuler la réservation. Nous faisons tous les efforts raisonnables pour nous assurer que tous les prix des produits affichés sur les sites du groupe Aloa Vacances sont corrects. Cependant, il peut arriver qu'une erreur se produise et que les produits ne soient pas correctement valorisés (prix incorrect ou erreur typographique dans le prix indiqué).

Dans ce cas, nous pouvons, à notre discrétion, annuler la commande ou résilier le contrat (selon le moment où l'erreur est détectée) et vous informer de cette annulation ou résiliation, ou vous contacter et vous demander si vous souhaitez acheter le produit à son prix réel.

Réservation de groupe

Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes, mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour, sur le même camping Aloa Vacances, est considérée comme un groupe. Les hébergements proposés sur le site d'Aloa Vacances sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter Aloa Vacances par mail ou via notre rubrique « Nous contacter ». Aloa Vacances se réserve le droit d'étudier la demande de réservation de groupe avant acceptation ou refus de celle-ci.

Sécurité

Les feux ouverts (bois, charbon) sont strictement interdits sur les parcelles de certain camping. Possibilité de location de barbecue sur certains campings. Aire de barbecue commune au charbon sur certain camping. Pour plus d'informations nous contacter.

Les animaux

Les animaux sont autorisés (sur certain camping) que sous surveillance et tenus en laisse moyennant un supplément, sauf les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque » (pit-bulls) et les chiens de 2ème catégorie «de garde et de défense » (rottweiler...) interdits. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent). Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser l'animal seul dans le logement ou sur la terrasse. Pour connaître la liste des campings acceptant les animaux, merci de nous contacter.

Dépôt de garantie

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie par empreinte de carte bancaire de 400€ (quatre cents euros) soit 250€ (deux cent cinquante euros) pour l'hébergement et 150€ (cent cinquante euros) pour les frais de nettoyage est exigé du locataire, au plus tard, le jour de la remise des clés. L'empreinte bancaire est automatiquement supprimée dans un délais de 48h après l'état des lieux de départ du vacancier sous déduction éventuelle des frais de remise en état (hébergement et/ou ménage)

Arrivées

Lors de votre arrivée, la réception remet au client les consignes de ménage pour son départ ainsi qu'une attestation sur l'honneur d'en avoir pris connaissance. De plus, le vacancier peut retrouver toutes ces consignes dans le livret d'accueil numérique du camping communiqué et accessible par QRCode à différents endroits du camping.

Egalement, lors de son arrivée, le vacancier a un délai de 24h pour remplir son état des lieux via le livret d'accueil numérique. Dans le cas où cela n'est pas possible, la réception du camping le met à disposition en version papier. Sans retour du vacancier dans un délai de 24h, l'article 1731 du code civil "S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives, et doit les rendre tels, sauf la preuve contraire." fait foi pour l'hébergement et validera aussi que le ménage était correctement fait. Le vacancier devra donc laisser sa location en bon état et propre (selon les consignes de ménage communiquées disponibles dans livret d'accueil ou bien à la réception du camping).

Départ

Le jour de votre départ, il est demandé au vacancier de restituer sa location vide de tout effet personnel. En fonction des prestations souscrites (ménage de fin de séjour, location linge de lit, ...), les consignes de nettoyage, lui indiquant ce qui lui est demandé, doivent être respectées. Elles sont disponibles sur le livret d'accueil numérique ou bien à la réception du camping. Après état des lieux réalisé par notre équipe, si ces consignes ne sont pas respectées, le camping se réserve le droit de prélever le montant du dépôt de garantie lié au ménage, sur la base des retenues forfaitaires ci-dessous. Egalement si des détériorations sont constatées, le dépôt de garantie lié à l'hébergement sera encaissé, soit un montant de 250€.

• Pour les départs anticipés, ne permettant pas possible de réaliser un état des lieux en présence du vacancier, notre équipe réalisera l'état des lieux seule. Si le ménage et/ou des détériorations sont constatés par notre équipe, le paragraphe ci-dessus sera appliqué.

• L'empreinte bancaire servant pour le dépôt de garantie sera automatiquement supprimée 48h après le contrôle de nos équipes.

Les retenues forfaitaires en cas de ménage non fait au départ :

Cuisine et salon : 30€	Toilettes : 20€
Vaisselle : 20€	Chambres : 20€
Poubelles : 10€	Sols et vitres : 15€
Salle(s) de bain : 20€	Extérieur : 15€

Conditions générales de vente Camping Les Ajoncs d'Or



Coordonnées

ALOA VACANCES - 27 rue des Marchais 85180 Les Sables d'Olonne Vendée – Pays de la Loire

02 51 23 02 30 - info@aloea-vacances.com

APE : Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (5530Z) - SIRET : 52138930400010

Arrivée au camping

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping muni de son bon d'échange qui lui aura été adressé par courrier ou par mail après avoir soldé son séjour. Nous garantissons que les locatifs soient prêts et accessibles à partir de 16h30 et au plus tard à 20h. En cas d'arrivée tardive, merci de prévenir le camping. Départ jusqu'à 10h ou 12h selon le camping.

Aloa Vacances se réserve la possibilité de disposer de l'hébergement s'il restait sans nouvelle 24h après la date prévue du séjour. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise à Aloa Vacances. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons. En cas de litige, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès d'un médiateur au plus tard, dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de la notification, Décret n° 2015-1382. SAS MEDIATION SOLUTION – 222 CHEMIN DE LA BERGERIE – 01800 SAINT DE JEAN DE NIOST.

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil-home, chalet ou bungalow où à tout autre endroit non prévu à cet effet ainsi que d'utiliser du matériel personnel (ex : barbecues, planchas...) qui dépasse 2000W.

Assurance annulation et interruption de séjour

(Recommandée) Coût de l'assurance annulation : 4% du coût total du séjour (prestations annexes incluses) avec un minimum de 25 €. Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il est impossible de rajouter l'assurance annulation après avoir effectué le règlement de l'acompte. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour. Si souscription à l'assurance et sous justificatif valable, remboursement en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti (y compris COVID 19). Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé.

Annulation

En cas d'annulation de votre part sans souscription à l'assurance annulation :

Pour un séjour de 7 nuits et + : Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 30% sera retenue sur le prix du séjour et les frais de dossier seront également conservés. Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour.

Court séjour : annulation 15 jours avant le séjour, une somme forfaitaire de 50 € et les frais de dossier seront retenues. Entre 15 jours et le jour d'arrivée, la totalité sera retenue.

Départ anticipé : Aucun remboursement ne sera accordé si le séjour est écourté du fait du locataire.

Annulation en cas de pandémie

1- En cas de fermeture totale de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale d'accueil du public, dans la mesure où le client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au prestataire, les sommes versées d'avance par le client au titre de la réservation du séjour, hors frais de dossier et d'assurance, feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 6 mois.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

2- Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le client ou un membre du séjour expressément nommé à la création de la réservation serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture, sauf si assurance annulation souscrite au moment de la réservation du séjour.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire.

3- Dans l'hypothèse où le client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales (confinement national et local) alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les clients, le prestataire procédera au remboursement des sommes payées d'avance pour les clients ayant souscrit l'assurance annulation, hors frais de dossier et d'assurance

Assurance

Toute personne séjournant dans un camping Aloa Vacances s'engage à porter en permanence pendant toute la durée du séjour le bracelet permanent.

Règlement intérieur

Une souscription à une responsabilité civile voyage et villégiature est OBLIGATOIRE pour accéder au camping.

Mineurs

Les mineurs (y compris les mineurs émancipés) non accompagnés d'un parent ascendant ou de leurs tuteurs légaux ne sont pas acceptés.

Visiteurs

Admis après accord de l'accueil et règlement du droit d'entrée. Le visiteur devra quitter le camping avant 21h. ALOA VACANCES interdit, à toutes personnes extérieures du camping, l'utilisation de l'espace aquatique, des clubs enfants et ados, y compris les visiteurs.

Piscines

Seuls les maillots de bain suivants sont autorisés dans les piscines : le maillot de bain une pièce (👙), le bikini (👙), le slip de bain (👙), et le boxer de bain (👙).

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, ALOA VACANCES à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires de tous les campings exploités par Aloa Vacances. Dans le cas contraire vous devez le notifier par courrier recommandé.

La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux rattachés au camping concerné par le litige.

Dérogation

La dérogation ponctuelle de ces conditions générales de vente ne donne pas issue à une dérogation acquise. Le camping se réserve le droit de changer ces conditions générales de vente à tout moment, elles deviendront impossibles dès les modifications effectuées.